

Déposer un manuscrit aux PUV

Vous devez obligatoirement nous adresser votre manuscrit sous deux formes différentes :

1. une forme électronique (CD ou pièce jointe envoyée par mail au format rtf)
2. une sortie papier, numérotée en continu, rigoureusement conforme au document électronique

Le cas échéant, vous joindrez impérativement à votre envoi les fichiers des polices spécifiques Unicode que vous aurez utilisées (grec, copte, etc.).

Votre manuscrit sera accompagné d'une lettre sur laquelle figureront :

- vos nom et prénom
- votre adresse postale
- votre adresse mail
- votre numéro de téléphone
- les aides au financement que vous envisagez .

Après réception, votre manuscrit sera d'abord examiné par la direction. Si vous n'avez pas respecté les consignes énoncées ci-dessus, il vous sera renvoyé automatiquement. Il le sera également si la direction estime qu'il ne correspond pas à la politique éditoriale des PUV.

Autrement, il fera, dans le meilleur des cas, l'objet de plusieurs expertises :

1. Au cours d'une réunion du comité éditorial des PUV, il sera en premier lieu présenté par le directeur de la collection pressentie pour l'accueillir éventuellement. Outre ses qualités scientifiques, sa faisabilité en termes techniques et commerciaux sera évaluée et discutée.
2. Si le manuscrit répond à tous les critères requis, il sera adressé à un expert extérieur à Paris 8. Dans le cas contraire, le processus s'arrêtera là.
3. Lors d'une nouvelle réunion, le comité éditorial des PUV se prononcera définitivement sur le manuscrit ayant fait l'objet d'un second examen, après lecture et discussion du rapport de l'expert. Soit le manuscrit sera refusé, soit il sera accepté sous réserve de remaniements qui seront dûment contrôlés, soit il sera accepté en l'état.

L'auteur sera averti par la direction de la décision finale du comité éditorial. Si le manuscrit est retenu, son auteur aura un mois pour le mettre aux normes des PUV.

Presses Universitaires de Vincennes

Université Paris 8

2, rue de la liberté

93526 Saint-Denis cedex 2

France

Tél : +33 (0)1 49 40 67 50

Fax : +33 (0)1 49 40 67 53